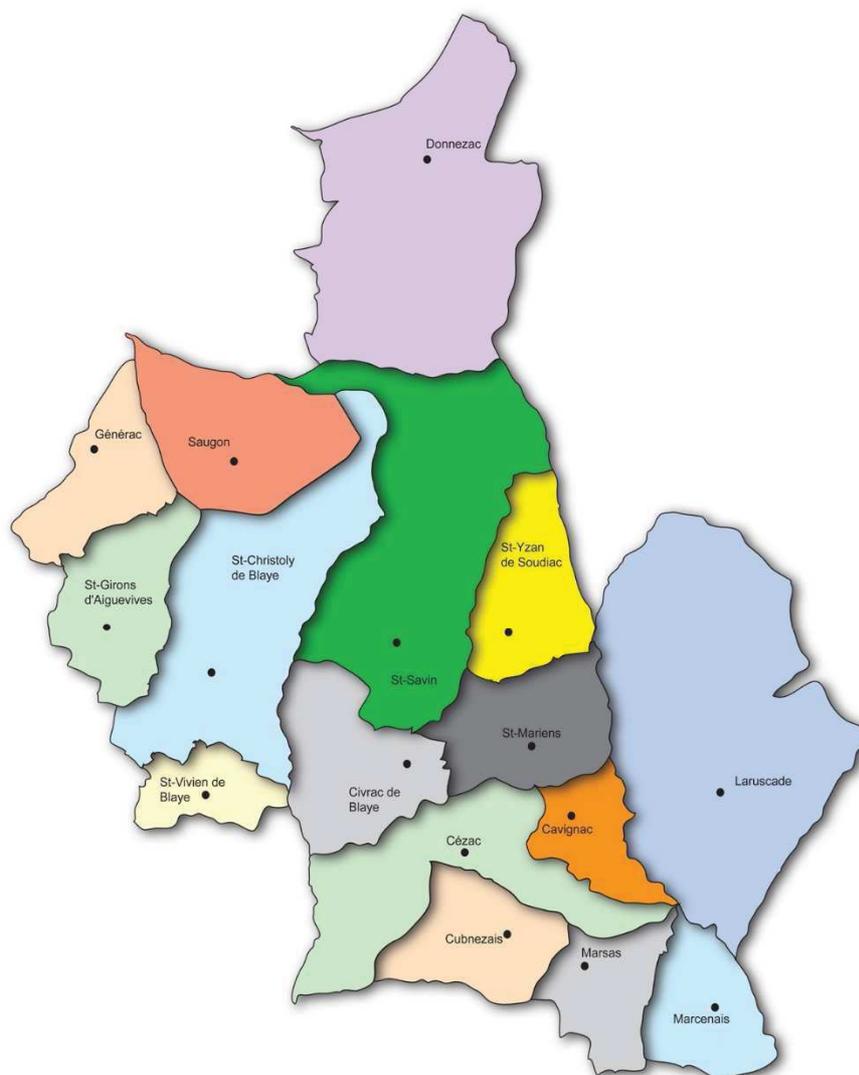




Rapport d'activités

2014



Cavignac,
Cézac,
Civrac-de-Blaye,
Cubnezais,
Donnezac,
Générac,
Laruscade,
Marcenais,
Marsas,
Saint-Christoly-de-Blaye,
Saint-Gérons-d'Aigevives,
Saint-Mariens,
Saint-Savin,
Saint-Vivien-de-Blaye,
Saint-Yzan-de-Soudiac,
Saugon

Envoyé en préfecture le 28/09/2015

Reçu en préfecture le 28/09/2015

Affiché le



ID : 033-243301181-20150924-150924RA2014-DE

MOT DU PRESIDENT

Après une année de mandat, je remercie les Vices Présidents pour le travail accompli et la mise en œuvre des actions de la communauté de communes.

Je remercie aussi tous ceux qui ont participé aux groupes de travail et apporté leur concours pour la construction des projets, décrit dans ce rapport d'activité 2014, dont la concrétisation permettra à notre collectivité de respecter le Pacte Intercommunal qui avait fixé les différentes orientations.

SOMMAIRE

FONCTIONNEMENT GENERAL

1. <u>Mise en place des instances communautaires</u>	p.4
2. <u>Activité administrative</u>	p.9
2.1 Instances communautaires	p.9
2.1.1 <u>Conseil Communautaire / Bureau / Président</u>	p.9
2.1.2 <u>Commissions et groupes de travail</u>	p.9
2.1.3 <u>CIAS</u>	p.10
2.2 Marchés publics	p.11
3. Moyens Généraux	p.12
3.1 Patrimoine communautaire	p.12
3.2 Matériel mutualisé	p.13
4. <u>Finances</u>	p.15
5. <u>Ressources Humaines</u>	p.20
5. <u>Communication</u>	p.22

PROJETS et SERVICES

Administration Générale	p.24
Aménagement de l'Espace, Urbanisme, Environnement, Développement Durable	p.25
Développement économique	p.27
Services Techniques, Voirie, Assainissement non collectif	p.28
Tourisme	p.30
Culture	p.31
Enfance Jeunesse Sports	p.32
Action Sociale	p.35

Le Présent rapport d'activités est établi en conformité avec l'article L 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales. Celui-ci est rédigé comme suit :

« Le Président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement.

Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus. Le Président de l'établissement public de coopération intercommunale peut être entendu, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune membre ou la demande de ce dernier.

Les délégués de la commune rendent compte au moins deux fois par an au conseil municipal de l'activité de l'établissement public de coopération intercommunale. »

Ce rapport a été élaboré en coordination et collaboration avec l'ensemble des services communautaires.

Il prend en compte le renouvellement des instances communautaires intervenu en avril 2014.

FONCTIONNEMENT GENERAL

1. Instances communautaires

Conformément aux obligations légales établies par la Loi de Réforme des Collectivités Territoriales du 16 décembre 2010, aux Conseil communautaire (53 délégués), Bureau communautaire (19 membres) et 9 commissions thématiques du précédent mandat, ont succédé un nouveau Conseil communautaire composé de 40 conseillers, un nouveau Bureau communautaire comptant 21 membres (incluant les maires des 16 communes membres et les Vice-présidents), et 5 commissions thématiques s'appuyant sur l'activité de groupes de travail spécifiques.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Issu du renouvellement d'avril 2014

COMMUNES	DELEGUES	COMMUNES	DELEGUES
CAVIGNAC	EDARD Jean-Jacques	ST CHRISTOLY DE BLAYE	PICQ Murielle
	DUPONT Géraldine		GRIMEE Bernard
	JAUBLEAU Michel		MOULIN Emmanuel
CEZAC	PIONAT Dominique	ST GIRONS D'AIGUEVIVES	PAGE Eric
	PORTE Nicole		MOLBERT Pascale
	HAPPERT Eric	SAINT MARIENS	TROPHIME Serge
LECOINTE Hervé	DUHARD Odile		
VACHER Christophe	LABRUNE-PELTON Isabelle		
CUBNEZAIS	DESPERIEZ Jean-Luc	SAINT SAVIN	RENARD Alain
	MANON Monique		PUCHAUD-DAVID Véronique
DONNEZAC	JOYE Jean-François		RIVES François
	QUERION Laurent		VEUILLE Jean-Louis
GENERAC	IMBERT Jean-Louis		SAINT VIVIEN DE BLAYE
	CLUZEAU Hervé	SOU Eve Lise	
LARUSCADE	LABEYRIE Jean-Paul	ST YZAN DE SOUDIAC	ROQUES Pierre
	DUPUY Pascale		DIEUMEGARD Claudie
	PORTEYRON Mireille		BOULAN Christian
MARCENAI	PELLETON Patrick	SAUGON	DUMAS Lydie
	GAUDRY Jean-Jacques		MONESTIER Jérôme
MARSAS	MISIAK Brigitte		
	SAINQUANTIN Patrick		

Après l'élection du Président, le 14 avril 2014, ont été désignés 11 vice-présidents chargés de mettre en œuvre les projets et de piloter la gestion des services communautaires, dans des domaines de compétences spécifiques.

Président : Pierre ROQUES

1^{er} vice-président, en charge de l'Aménagement de l'espace, du SCOT et de l'urbanisme : Jean-Luc DESPERIEZ

2^e vice-présidente, en charge du Développement économique : Brigitte MISIAK

3^e vice-président, en charge de l'Environnement et du Développement Durable : Alain RENARD

4^e vice-présidente, en charge de la Communication : Odile DUHARD

5^e vice-président, en charge de la Gestion des structures petite enfance et des projets petite enfance et enfance : Eric HAPPERT

6^e vice-présidente, en charge du Centre Intercommunal d'Action Culturelle, de la promotion des actions communales et de l'Office de Tourisme : Lydie DUMAS

7^e vice-président, en charge des Finances : Jean-Pierre DOMENS

8^e vice-présidente, en charge de la Revitalisation du commerce dans les bourgs : Pascale DUPUY

9^e vice-président, en charge du Sport et des infrastructures sportives : Jean-François JOYE

10^e vice-président, en charge de l'Assainissement non collectif, de l'ingénierie de travaux et de la mutualisation : Michel JAUBLEAU

11^e vice-présidente, en charge de la Jeunesse : Pascale MOLBERT

BUREAU COMMUNAUTAIRE

COMMUNES	DELEGUES	COMMUNES	DELEGUES
CAVIGNAC	EDARD Jean-Jacques	MARSAS	MISIAK Brigitte
	JAUBLEAU Michel	ST CHRISTOLY DE BLAYE	PICQ Murielle
CEZAC	PIONAT Dominique	ST GIRONS D'AIGUEVIVES	PAGE Eric
	HAPPERT Eric		MOLBERT Pascale
CIVRAC DE BLAYE	LECOINTE Hervé	ST MARIENS	TROPHIME Serge
CUBNEZAIS	DESPERIEZ Jean-Luc		DUHARD Odile
DONNEZAC	JOYE Jean-François	ST SAVIN	RENARD Alain
GENERAC	IMBERT Jean-Louis	ST VIVIEN DE BLAYE	DOMENS Jean-Pierre
LARUSCADE	LABEYRIE Jean-Paul	ST YZAN DE SOUDIAC	ROQUES Pierre
	DUPUY Pascale	SAUGON	DUMAS Lydie
MARCENAI	PELLETON Patrick		

COMMISSIONS

Avant d'être soumis au Conseil Communautaire, les projets et dossiers communautaires sont élaborés par 5 commissions thématiques consultatives réunissant une ou plusieurs thématiques.

Les communes sont représentées dans chaque commission, soit par leurs élus conseillers communautaires, soit également par des élus conseillers municipaux.

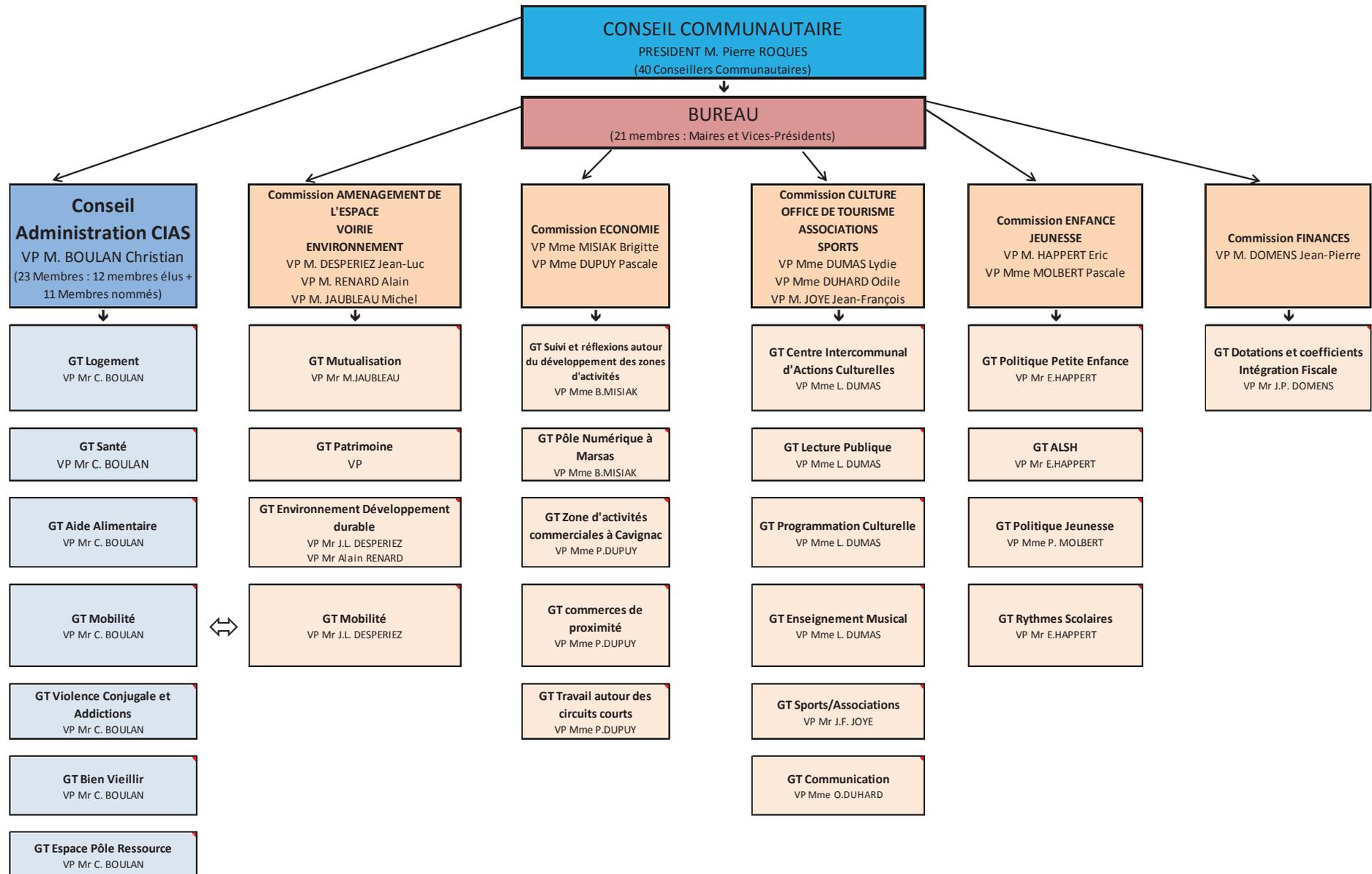
Les Vice-présidents sont chargés d'animer et de diriger les travaux des commissions qui sont elles-mêmes constituées en groupes de travail, structures resserrées et souples, qui sont conçues pour être de véritables lieux d'échanges, de débats et de propositions.

Ces groupes peuvent être créés, mis en sommeil puis réactivés au gré de l'actualité, des événements internes ou externes et des politiques prioritaires définies par le Bureau ou le Conseil communautaire.

Cinq commissions thématiques ont ainsi été créées :

- Commission « Economie »
- Commission « Enfance Jeunesse »
- Commission « Finances »
- Commission « Culture – Office de Tourisme – Associations – Sports – Communication »
- Commission « Aménagement de l'Espace – Voirie – Environnement »

Les divers groupes de travail présentés ci-dessous (y compris ceux du CIAS – Centre Intercommunal d'Action Sociale) :



Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)

La Communauté de communes a créé, en 2011, un Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) afin d'exercer des compétences communautaires en matière d'action sociale et également créer un pôle de soutien professionnel pour les communes du territoire. Le CIAS est un établissement public administratif géré par un conseil d'administration. Il dispose donc d'une personnalité juridique distincte de la Communauté de communes dont il relève mais reste en lien étroit avec elle :

- Le Président de la Communauté de Communes est également celui du CIAS. Le Vice-Président est Christian BOULAN.
- La participation financière de la Communauté de Communes au fonctionnement du CIAS s'est établie à 180 000 € en 2014.
- Des informations régulières sur l'activité du CIAS sont dispensées lors des séances de conseil communautaire.

Toutes les communes de la CCLNG sont représentées au sein du conseil d'administration :

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MEMBRES ELUS	MEMBRES NOMMES
ROQUES Pierre	NOAILLES Raymond
DUPONT Géraldine	LIEVRE Dominique
LECOINTE Hervé	BOITARD Béatrice
MANON Monique	HERAUD Jean-marie
MOLBERT Pascale	ROZE Odile
DUHARD Odile	DUDRAT Bernard
SOU Eve Lise	CADUSSEAU Katia
BOULAN Christian	BOULAN Dominique
PORTEYRON Mireille	DUBEAU Jean-Claude
RENARD Alain	CADUSSEAU Michèle
PICQ Murielle	GARNIER Joël
SAINQUANTIN Patrick	

L'office de Tourisme

L'Office de Tourisme est constitué sous la forme d'une régie autonome à autonomie financière. Par ce mode de gestion, la Communauté de Communes continue de gérer directement le service public : la régie ne dispose pas d'une personnalité distincte de celle de la communauté.

L'Office de Tourisme est conseillé, sous l'autorité du Conseil Communautaire, par un conseil d'exploitation dont les attributions sont essentiellement consultatives. Le président du Conseil d'Exploitation est Hervé CLUZEAU. La composition du Conseil d'Exploitation de l'Office de Tourisme est la suivante :

- 9 délégués titulaires de la Communauté de Communes ;
- 7 délégués issus de la société civile.

Délégués titulaires	Membres de la Société Civile
Pierre ROQUES	Jean-Luc VILLEPONTOUX
Hervé CLUZEAU	Marylène ROUTURIER
Lydie DUMAS	Jessica AUBERT
Géraldine DUPONT	Robert SANTOS
Dominique PIONAT	Daniel CHARTIER
Jean-Luc DESPERIEZ	Brigitte BAILLOT
Laurent QUERION	Benoit PAILLET
Pascale DUPUY	
Patrick PELLETON	

2. Activité administrative

2.1 Instances communautaires

2.1.1 Conseil Communautaire / Bureau / Président

Le Conseil Communautaire s'est réuni à 10 reprises au cours de l'année 2014. A ces occasions, 156 délibérations ont été prises. Par une délibération du 16 juillet 2014, le conseil communautaire a donné au Bureau, d'une part, et au Président, d'autre part, certaines délégations en vue de régler les affaires courantes, de faciliter le fonctionnement des services et la mise en œuvre plus rapide des projets et opérations validés par le Conseil, et d'éviter des séances du conseil communautaire surchargées.

Cette nouvelle organisation induit des réunions de Bureau plus fréquentes. D'avril à décembre 2014, le Bureau communautaire s'est réuni à 7 reprises. De septembre à décembre 2014, le Bureau a pris 19 décisions dans le cadre des délégations qui lui ont été attribuées.

Enfin, le Président a pris 10 décisions dans le cadre des délégations qui lui ont été attribuées.

2.1.2 Commissions et groupes de travail

Les commissions thématiques de la communauté de communes se sont réunies à diverses reprises.

→ Avant leur renouvellement (janvier à avril 2014)

- Commission « Aménagement de l'Espace » : 2 réunions ;
- Commission « Développement Economique » : 2 réunions ;
- Commission « Finances » : 3 réunions ;
- Conseil d'Exploitation de l'Office de Tourisme : 1 réunion

→ Après leur renouvellement (avril à décembre 2014)

- Commission « Economie » : 2 réunions ;
- Commission « Enfance Jeunesse » : 5 réunions ;
- Commission « Finances » : 3 réunions ;
- Commission « Culture – Office de Tourisme – Associations – Sports – Communication » : 3 réunions ;
- Commission « Aménagement de l'Espace – Voirie – Environnement » : 3 réunions.
- Conseil d'Exploitation de l'Office de Tourisme : 3 réunions.

Les réunions des groupes de travail thématiques qui sont rattachés aux commissions se synthétisent comme suit :

- **Commission « Economie »**
 - o Groupe de travail « Suivi et réflexions du développement des zones d'activités » : 1 réunion
 - o Groupe de travail « Zone d'activités commerciales à Cavignac » : 2 réunions
- **Commission « Enfance Jeunesse »**
 - o Groupe de travail « Politique Petite Enfance » : 4 réunions
 - o Groupe de travail « A.L.S.H » : 2 réunions
 - o Groupe de travail « Politique Jeunesse » : 3 réunions
 - o Groupe de travail « Rythmes scolaires » : 6 réunions
- **Commission « Finances »**
 - o Groupe de travail « Dotations et coefficient d'intégration fiscale » : 4 réunions
- **Commission « Culture – Office de Tourisme – Associations – Sports »**
 - o Groupe de travail « Centre Intercommunal d'Action Culturelle » : 2 réunions
 - o Groupe de travail « Lecture Publique » : 2 réunions
 - o Groupe de travail « Programmation culturelle » : 3 réunions
 - o Groupe de travail « Sports » : 4 réunions
 - o Groupe de travail « Communication » : 4 réunions
- **Commission « Aménagement de l'Espace – Voirie – Environnement »**
 - o Groupe de travail « Mutualisation » : 3 réunions
 - o Groupe de travail « Patrimoine » : 3 réunions
 - o Groupe de travail « Environnement / Développement durable » : 3 réunions
 - o Groupe de travail « Mobilité » (*commun au CIAS*) : 4 réunions

2.1.3 CIAS

Le Conseil d'administration du CIAS, organe d'intervention sociale de la CCLNG, s'est réuni 4 fois et a pris, au cours de ces séances, 28 délibérations.

Depuis avril 2014, le CIAS a créé 7 groupes de travail qui, à l'instar de ceux de la CCLNG, constituent les lieux de réflexion pour l'élaboration des projets et la création des services mis en place :

- o Groupe de travail « Logement » : 1 réunion
- o Groupe de travail « Santé » : 8 réunions
- o Groupe de travail « Aide alimentaire » : 3 réunions
- o Groupe de travail « Mobilité » (*commun à la commission « Aménagement de l'Espace – Voirie – Environnement »*) : 4 réunions
- o Groupe de travail « Violences conjugales et addictions » : 6 réunions
- o Groupe de travail « Bien Vieillir » : 7 réunions

2.2 Marchés publics

Dans le cadre de leurs compétences, la Communauté de communes et le CIAS sont amenés à mettre en œuvre des marchés publics pour des travaux, études et fournitures de services. Les articles 26 et 28 du Code des Marchés Publics déterminent les modes de consultation et de passation des marchés publics, sous le mode de l'appel d'offres ou de la procédure adaptée. Dans les deux cas, et pour tout marché dont le montant est supérieur à 15 000 € HT, la communauté de communes veille à ce que ces achats donnent lieu à une transparence et une égalité de traitement des candidats en mettant en œuvre une procédure organisée : élaboration d'un dossier de consultation (acte d'engagement, règlement de consultation, cahier des charges administratives particulières, cahier des charges techniques particulières), publication des offres sur les plateformes de marchés publics et journaux officiels, analyse des offres technico-financières pour soumission à une commission de sélection (ou commission d'appel d'offres), décision du Bureau ou du conseil communautaire.

LISTE DES MARCHES PUBLICS (> 15 000 € HT) DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES en 2014

Type de procédure	Objet	Montant TTC
TRAVAUX		
Procédure Adaptée	Travaux de voirie (<i>marché à bons de commande</i>)	460 788 € (en 2014)
Procédure Adaptée	Travaux de réhabilitation et de réaménagement de l'Office du Tourisme	137 991,90 €
Procédure Adaptée	Travaux de réfection du Restaurant du Lac à Saint-Christoly-de-Blaye	121 905 €
Procédure Adaptée	Travaux d'assainissement des Lacs	208 097 €
Procédure Adaptée	Travaux de réaménagement des locaux existants et la création d'un nouveau bâtiment dédiés à l'AMSADHG	Infructueux
Procédure Adaptée	Travaux d'aménagement des locaux de l'ancienne Brigade Motorisée à Saint-Yzan-de-Soudiac pour l'installation du CIAS et la création d'un logement d'urgence et de deux logements destinés aux jeunes en insertion professionnelle	Infructueux 2 ^e en cours
Procédure Adaptée	Travaux de réaménagement des locaux existants de l'AMSADHG (<i>deux consultations car la première déclarée infructueuse</i>)	109 742,58 €
Procédure Adaptée	Travaux d'aménagement de l'Etablissement Public Numérique à Marsas (<i>2 lots restant à attribuer</i>)	659 088 €
PRESTATIONS DE SERVICES		
Procédure Adaptée	Maitrise d'œuvre des travaux de réfection du Restaurant du Lac à Saint-Christoly-de-Blaye	14 923,32 €
Procédure Adaptée	Marché transport des enfants vers les A.L.S.H (<i>Février à août 2014</i>)	10 428,00 €
Procédure Adaptée	Marché d'entretien des chemins de randonnées	20 237,87 €
Procédure Adaptée	Fourniture et pose d'un dispositif d'information et de signalétique sur le site des Lacs du Moulin Blanc	20 994,00 €
Procédure Adaptée	Marché transport des enfants vers les A.L.S.H (<i>Septembre 2015 à août 2016</i>)	58 924,00 €
Procédure Adaptée	Maîtrise d'œuvre de travaux d'aménagement des locaux de l'ancienne Brigade Motorisée à Saint-Yzan-de-Soudiac pour l'installation du CIAS et la création d'un logement d'urgence et de deux logements destinés aux jeunes en insertion professionnelle	11 880,00 €
Procédure Adaptée	Fourniture de repas à la Maison de la Petite Enfance (<i>marché à bons de commande</i>)	Exécution en 2015

LISTE DES MARCHES PUBLICS (> 15 000 € HT) DU CIAS en 2014

Type de procédure	Objet	Montant TTC
PRESTATIONS DE SERVICES		
Procédure Adaptée	Préparation et de livraison de repas à domicile (<i>marché à bons de commande</i>)	36 215 € (en 2014 sur 6,5 mois)

3. Moyens Généraux

3.1 Patrimoine communautaire

La Communauté de communes dispose d'un patrimoine immobilier et foncier, en propriété et en location, qu'il lui revient d'entretenir.

Patrimoine immobilier en propriété

- Maison de la Communauté de communes à Saint-Savin (projet d'extension en réflexion) ;
- Locaux de l'ancienne Brigade Motorisée à Saint-Yzan-de-Soudiac
 - o Bâtiment en façade qui fait l'objet d'un projet de réhabilitation pour y accueillir le CIAS, un logement d'urgence et deux logements destinés aux jeunes en insertion professionnelle ;
 - o Bâtiment en retrait, mis à disposition, à titre gracieux, de l'Ecole de Musique des Hauts de Gironde pour des cours de musique et constituant le logement saisonnier des animateurs et Maîtres Nageurs Sauveteurs qui interviennent aux Lacs du Moulin Blanc durant la saison estivale.
- A.L.S.H à Saint-Christoly-de-Blaye, qui fait l'objet d'une mise à disposition, à titre gracieux, de l'Harmonie des Hauts de Gironde et de l'Ecole de Musique des Hauts de Gironde, en dehors des périodes de fonctionnement de l'A.L.S.H.
- Bâtiment administratif « AMSADHG » à Saint-Savin, objet d'une location par l'association, et qui fera l'objet de travaux de réaménagement début 2015.
- Maison de la Petite Enfance à Cavignac
- Garage et Locaux techniques Halte Garderie à Saint-Savin
- Ancien chai à Marsas, qui fera l'objet d'une réhabilitation pour accueillir un pôle de ressources numériques en 2015

Patrimoine immobilier en gestion

- Relais d'Assistantes Maternelles à Cézac, dans des locaux contigus au groupe scolaire loués à la commune ;
- Restaurant des Lacs à Saint-Christoly-de-Blaye, objet de travaux de réhabilitation en 2014, remise en activité du commerce prévue en avril 2015 ;
- Sanitaires des Lacs à Saint-Christoly-de-Blaye ;
- Logement du gardien des Lacs à Saint-Christoly-de-Blaye ;
- Locaux du Service Intercommunal d'Aide Alimentaire à Civrac-de-Blaye, loués auprès d'un particulier.

Equipements et terrain en propriété

- Aire de co-voiturage à Cavignac
- Aire d'accueil des gens du voyage à Cavignac
- Terrain adjacent à la Maison de la CDC d'une surface de 3 100 m² en vue d'une extension de celle-ci
- Terrains destinés à l'extension de la zone d'activités à Saint-Mariens (70 000 m²)
- Zone d'activités commerciales à Cavignac, comprenant des terrains restant à commercialiser (9 500 m²)
- Terrains destinés à l'aménagement d'une zone d'activités à Laruscade (100 000 m²)
- Terrain à Saint-Savin (3 000 m²) en vue de la construction de locaux supplémentaires à destination de l'AMSADHG (en cours de redéfinition)
- Terrain au sud de la gare de Saint-Yzan-de-Soudiac en vue de l'extension du parking de la gare (prévu en 2016)
- Terrains à Saint-Christoly-de-Blaye (ancienne emprise de l'A10 – environ 40 000 m²)

Equipements et terrain en gestion

- Lacs du Moulin Blanc à Saint-Christoly-de-Blaye (400 000 m²)
- Entretien du site de loisirs des Dougues à Cubnezais (18 000 m²), les équipements de loisirs du site étant de la responsabilité de la commune
- Sentiers de randonnée (67 km)

3.2 Matériel mutualisé

La communauté de communes a acquis un certain nombre de matériels pour ses besoins propres et ceux des communes. Ces biens sont utilisés selon les besoins et leur disponibilité par les communes et la communauté de communes :

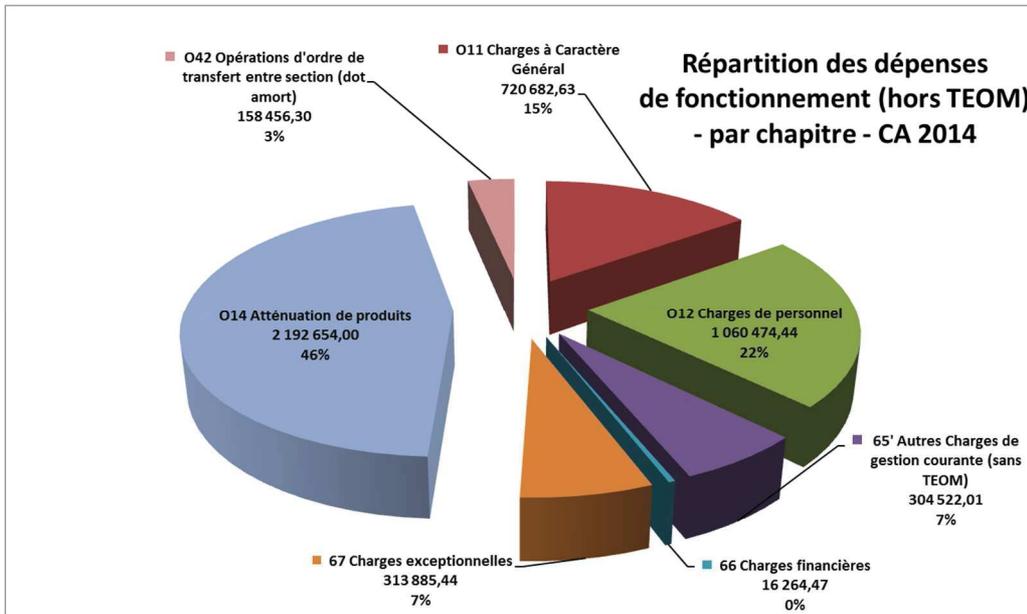
- Deux chapiteaux de 60 m² ;
- Deux banderoles pour la promotion de manifestations ;
- 30 grilles d'exposition ;
- Deux défibrillateurs ;
- Deux video-projecteurs et un ordinateur portable.

Ces matériels sont mis à disposition des associations locales qui en font la demande, par l'intermédiaire de la commune sur laquelle est situé leur siège. Ces prêts donnent lieu à une convention de mise à disposition gratuite avec la commune. L'installation des matériels est à la charge des communes.

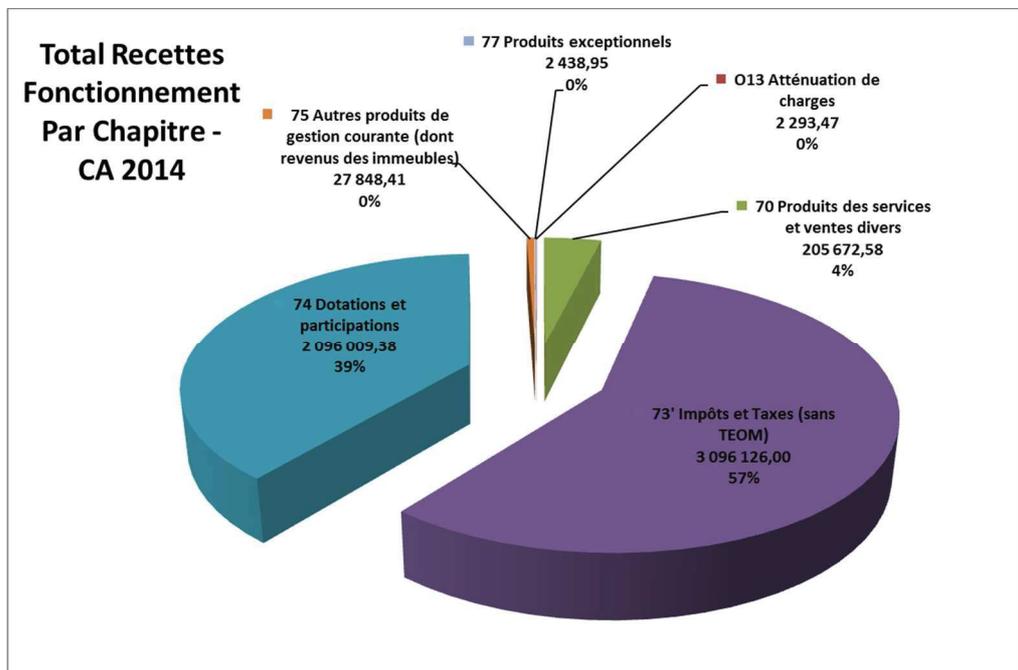
Répartition des prêts de matériels :

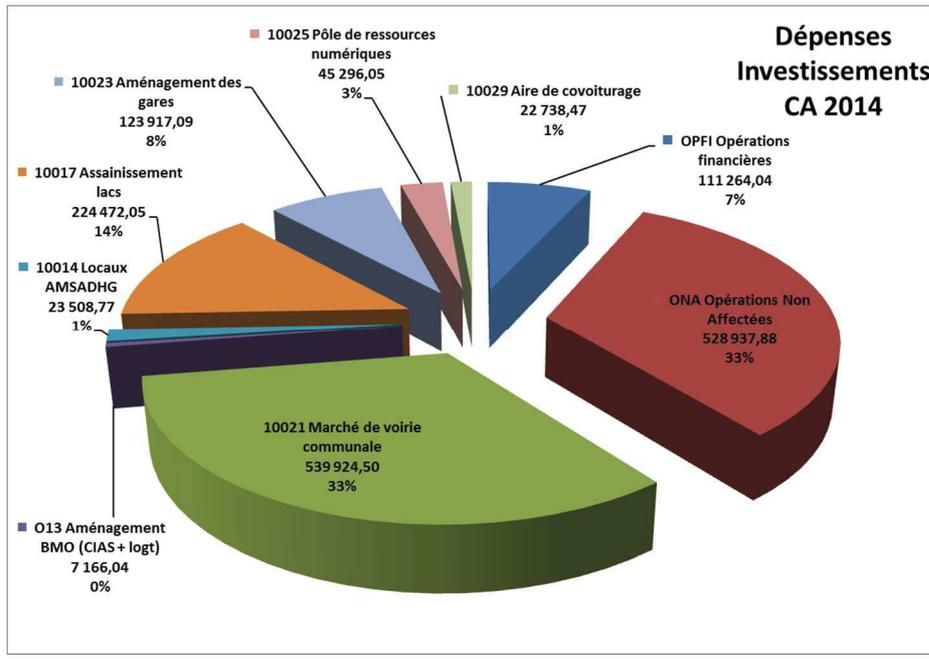
BANDEROLES		CHAPITEAUX		GRILLES	
Cavignac	2	Cavignac	4	Cavignac	
Cezac		Cezac	1	Cezac	
Civrac de Blaye		Civrac de Blaye		Civrac de Blaye	1
Cubnezais	1	Cubnezais		Cubnezais	1
Donnezac		Donnezac	1	Donnezac	1
Generac	1	Generac		Generac	
Laruscade	2	Laruscade	2	Laruscade	2
Marcenais		Marcenais	1	Marcenais	
Marsas	1	Marsas	1	Marsas	
St Christoly	2	St Christoly	5	St Christoly	1
St Girons	8	St Girons		St Girons	
St Mariens		St Mariens	1	St Mariens	
St Vivien		St Vivien		St Vivien	
St Yzan	9	St Yzan	2	St Yzan	
St Savin		St Savin	4	St Savin	3
Saugon	1	Saugon	1	Saugon	1

4. Finances

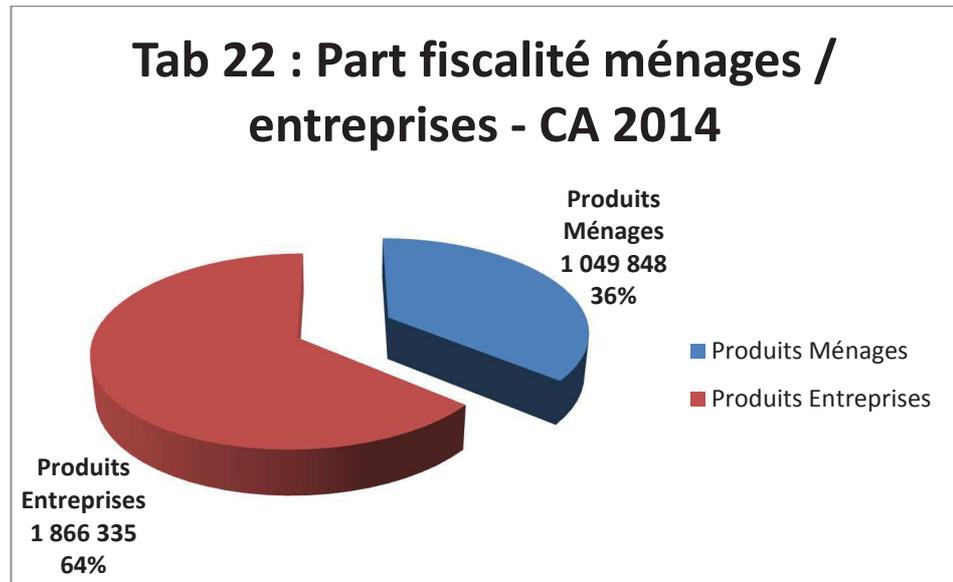


Le compte administratif 2014 se caractérise par un léger effet de ciseau, les dépenses évoluant de manière maîtrisée (+ 1,71% en 2013), et les recettes diminuant doucement (- 0,52% par rapport en 2013). Cet effet de ciseau a toutefois pour effet une baisse sensible de l'excédent dégagé sur l'exercice : + 651 085 € (- 19 % par rapport à 2013).

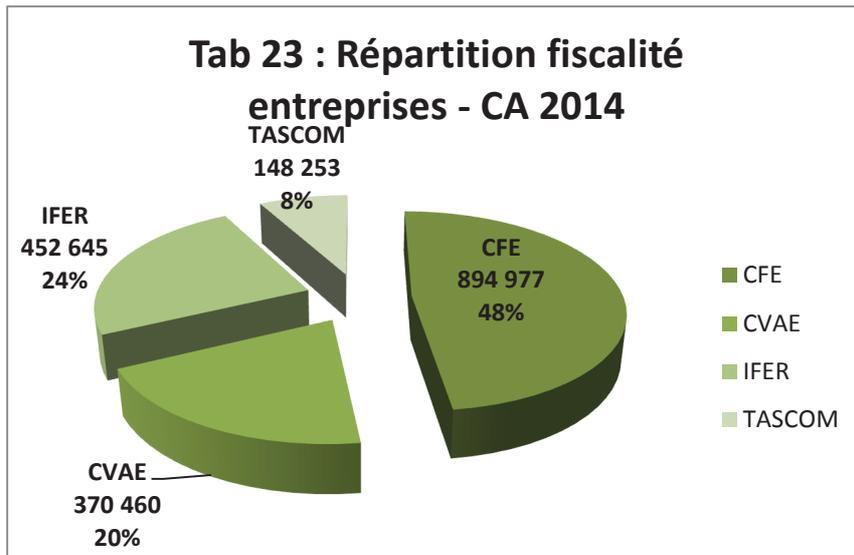




Hormis les travaux de voirie communaux, les opérations d'investissement les plus notables sont la réalisation de l'assainissement des eaux usées aux lacs du Moulin Blanc (224 472 €), la rénovation du Restaurant du Lac (144 039 €) et le réaménagement intérieur et extérieur de l'Office de Tourisme communautaire associé à la création d'un espace de vente de produits locaux (142 439 €). En outre, ont été menées des acquisitions foncières : terrain adjacent à la Maison de la CDC (3 000 m² pour un montant de 197 500 €) et acquisition d'un terrain adjacent à la gare de Saint-Yzan/Saint-Mariens dans la cadre du prochain aménagement des abords (115 200 €).



- La Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) correspond à la part foncière de l'ancienne taxe professionnelle. Le taux est fixé chaque année par le Conseil Communautaire.

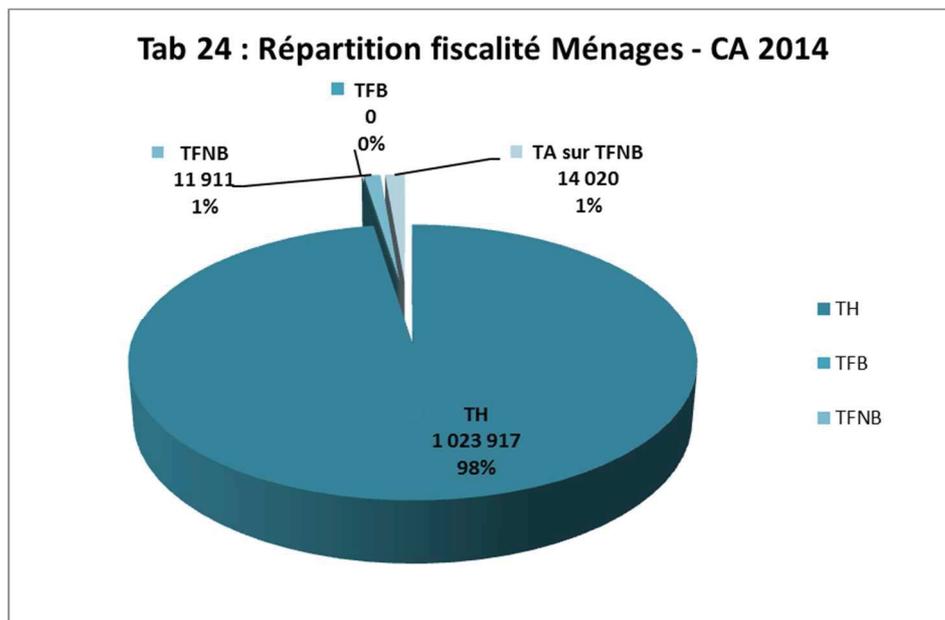


- La Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) concerne toutes les entreprises dont le chiffre d'affaires annuel est supérieur à 152 500 €. La CVAE est reversée aux collectivités au niveau national à partir d'un taux unique (1,5% de la valeur ajoutée).

La Taxe sur les Surfaces Commerciales (TASCOM) est versée par les entreprises commerciales exploitant une surface de vente au détail de plus de 400 m², et réalisant un chiffre d'affaires HT de plus de 460 000 €, selon une règle de calcul déterminée au niveau national.

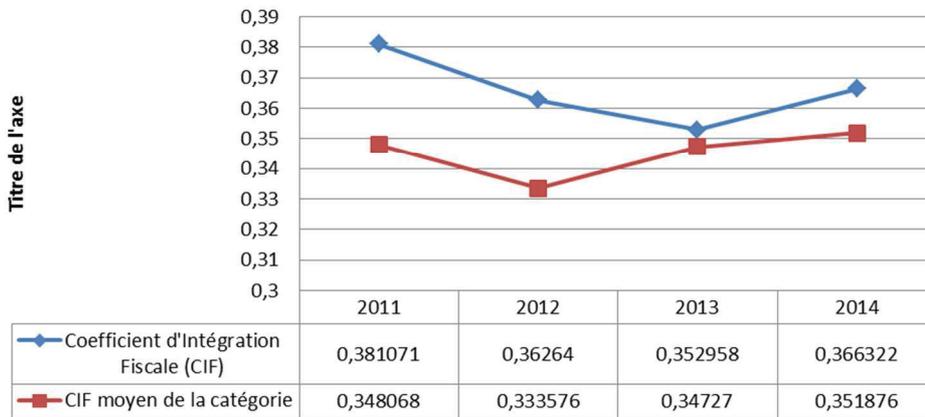
- L'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (IFER) est constituée de neuf composantes et concerne certains redevables exerçant leur activité dans le secteur de l'énergie, du transport ferroviaire et des télécommunications. Donnent lieu aux IFER sur le territoire de la CCLNG : les transformateurs électriques, principalement celui de Cubnezais, et le parc photovoltaïque à Laruscade.

- La Taxe sur les Surfaces Commerciales (TASCOM) est versée par les entreprises commerciales exploitant une surface de



Depuis la suppression de la taxe professionnelle en 2010, et l'attribution des taxes locales sur les ménages (taxe d'habitation, taxe sur le foncier bâti, taxe sur le foncier non bâti, taxe additionnelle sur le foncier non bâti), la communauté de communes n'a pas fait évoluer les taux de ces taxes.

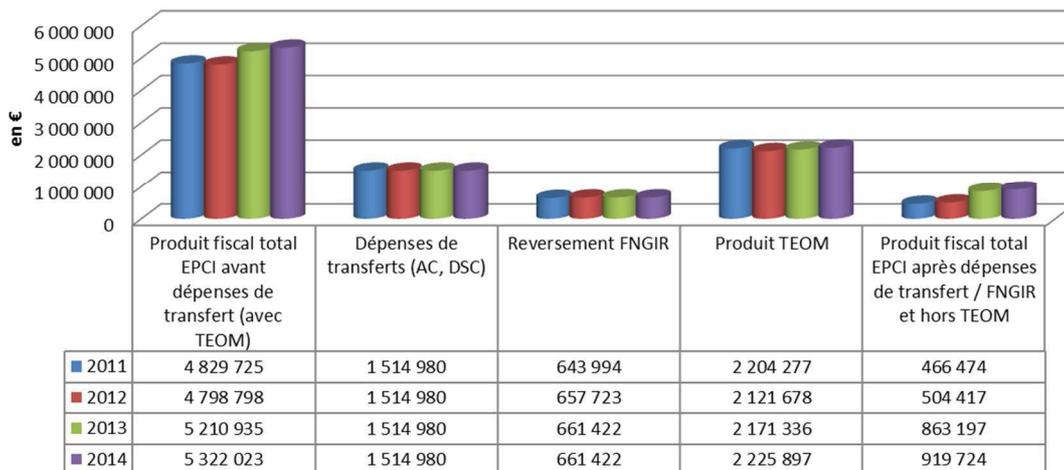
Tab 43 : Evolution du Coefficient d'Intégration Fiscale (CIF)



Depuis 2011, le Coefficient d'Intégration Fiscale de la CCLNG, indicateur en partie structurant du calcul de la Dotation Globale de Fonctionnement communautaire, tend à baisser légèrement dans un contexte d'une absence de transfert de compétences réellement assurées par les communes, et de choix fiscaux divergents (stabilité des taux

communautaires et hausse de certains taux communaux). A contrario, le CIF moyen des communautés de communes au niveau national tend à s'élever, signal d'intégrations communautaires plus approfondies à un niveau plus général.

Tab 45 : Produit fiscal restant après dépenses de transferts et en excluant la TEOM - de 2011 à 2014



Le tableau montre la réalité budgétaire de la communauté de communes. En effet, une grande partie du produit fiscal perçu par la CCLNG n'est pas mobilisable pour financer les projets et services communautaires : reversements aux communes (attribution de compensation et dotation de solidarité communautaire), participation au FNGIR (Fonds de compensation mis en œuvre pour corriger les effets déséquilibrants de la réforme de la taxe professionnelle), participation à l'activité du SMICVAL). Seuls 17% des ressources fiscales perçues par la communauté de communes sont disponibles pour ses activités.

Tab 36 : Détermination de la CAF

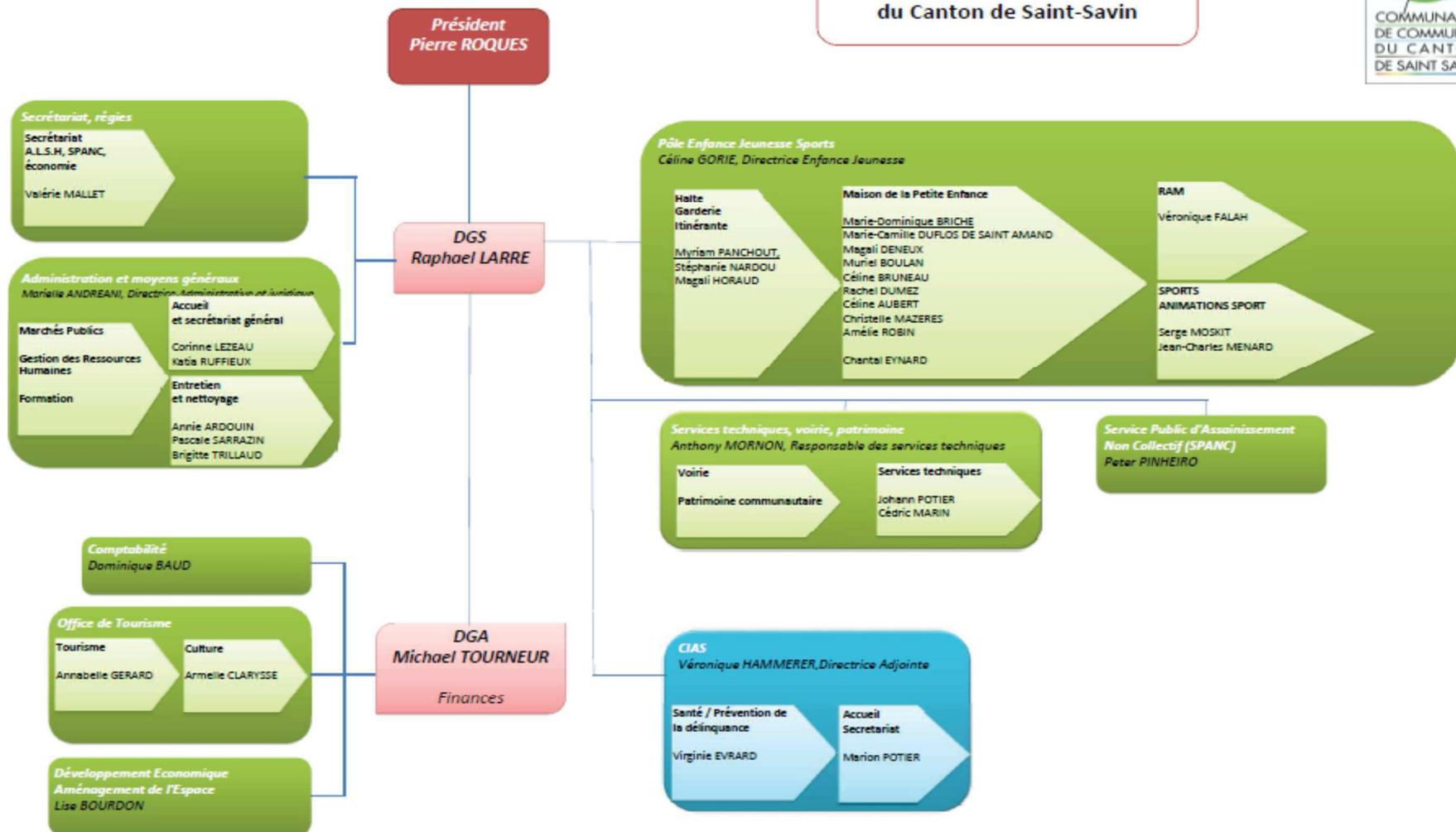
	2011	2012	2013	2014
Recettes réelles de Fonctionnement (RRF)	7 297 643	7 090 791	7 686 910	7 656 283
Dépenses Réelles de Fonctionnement (DRF)	6 489 675	6 504 472	6 725 688	6 846 742
CAF brute (3 = 1-2)	807 968	586 319	961 222	809 541
Excédent de fonctionnement (= 3 - chap 042)	644 893	429 829	799 724	651 085
Rembt de la dette en capital (4)	29 636	25 994	27 105	28 264
CAF Nette (= 3 - 4)	778 332	560 325	934 117	781 277
Taux de CAF (épargne brute) : CAF / Recettes de fonctionnement	11,07%	8,27%	12,50%	10,57%
Annuité de la dette (emprunts : k + i)	49 605	44 612	44 572	44 528
Encours de la dette (dette au 31/12/N)	594 185	548 616	503 047	457 478
Capacité de désendettement (en année) : encours dette / CAF brute	0,74	0,94	0,52	0,57

L'activité de la communauté de communes et le développement de nouveaux projets s'effectuent à un rythme soutenable qui assure une relative stabilité de sa capacité d'autofinancement sur quatre années d'observation. La capacité de désendettement de la CCLNG demeure très favorable.

5. Ressources Humaines



**Organigramme
de la CdC et du CIAS
du Canton de Saint-Savin**



Effectifs au 31 décembre 2014 (y compris le CIAS)

- 28 agents titulaires
- 9 agents non titulaires

SOIT UN TOTAL DE 37 AGENTS représentant 34 ETP (28 agents à temps plein et 9 à temps non complet)

La moyenne d'âge des agents de la communauté de communes est de 35 ans.

MASSE SALARIALE : 1 234 706 €

Arrivée de 4 nouveaux agents (agent de gestion comptable, auxiliaire de puériculture, assistant petite enfance, agent d'accueil) pour une seule création nette de poste (agent d'accueil recruté pour alléger la charge de travail des assistantes administratives).

L'assistante petite enfance et l'agent d'accueil de la communauté de communes ont été recrutés dans le cadre des dispositifs d'emploi d'avenir. Ces deux recrutements ont fait l'objet de 10 candidatures (après sélection préalable par la Mission Locale et Pôle Emploi).

Répartition par catégories

- 8 agents de catégorie A (ou recrutés en tant que tel)
- 6 agents de catégorie B (ou recrutés en tant que tel)
- 23 agents de catégorie C

Autres agents

Cinq agents recrutés en contrat saisonniers ou en remplacement (maîtres nageurs sauveteurs, agent technique, agent d'accueil) pour une durée totale de 12 mois.

Volet Carrières

- 1 nomination sur poste de titulaire
- 1 agent stagiaire
- 2 renouvellements de contrat d'agents non titulaires
- 2 changements de grade
- 8 évolutions d'échelons

Absentéisme

Le nombre de jours d'absence pour maladie ordinaire s'est élevé à 176,5 jours, dont 65 jours pour un seul agent. Cela constitue une moyenne de 4,77 jours (Moyenne nationale 2014 pour FPT : 8,7 jours – Etude SOFAXIS, juin 2015).

Le nombre de jours d'absence pour accident du travail s'est élevé à 8 jours ; il a concerné un agent.

Formation

Depuis 2010, la communauté de communes met en place un Plan de Formation pour organiser les formations de ses agents. Dans ce cadre, 34 agents ont suivi une formation en 2014 pour un nombre total de journées de formation de 125,5 jours.

Action sociale

La Communauté de communes adhère au Comité National d'Action Sociale pour mettre en œuvre ses obligations en la matière.

En 2014, 32 agents ont eu recours à une ou plusieurs prestations pour un total de 4 573 €.

Demandes de stage

La Communauté de Communes a reçu 32 demandes de stages et a accueilli 21 stagiaires au cours de l'année, dont 18 dans ses structures Petite Enfance.

5. Communication

La communauté de communes a publié deux journaux communautaires (Le Mag') en 2014. Désormais, une page est offerte à chaque commune du territoire afin de pouvoir faire connaître ses caractéristiques, ses équipements structurants, ses associations, etc. Cette ouverture permet une meilleure connaissance réciproque des communes et renforce le lien intercommunal. De ce fait, le rythme de parution du Mag' sera de trois par an.

Depuis septembre 2014, le groupe de travail « Communication » a entamé une réflexion en vue de renouveler le logotype, la charte graphique et le site internet de la Communauté de Communes devenu obsolète (mise en ligne en 2007). Les objectifs sont multiples :

- Forger une identité visuelle forte, moderne et positive de la Communauté de Communes, s'imposant à l'œil, et permettant une identification rapide, sans lecture ;
- Promouvoir le territoire de la Communauté de Communes ;
- Présenter la Communauté de Communes, ses services, ses activités et son fonctionnement ;
- Fournir des informations pratiques et administratives sur la Communauté de Communes et ses services ;
- Améliorer la visibilité et la reconnaissance du territoire ;
- Etablir un nouveau mode de relation, plus moderne et efficace avec les habitants, les usagers, les entreprises et les touristes.

PROJETS et SERVICES

ADMINISTRATION GENERALE

PACTE INTERCOMMUNAL

La réflexion, entamée début 2013, a permis de définir un nouveau pacte communautaire dans un cadre cohérent, pragmatique et opérationnel, dans une perspective de développement territorial mais également d'optimisation financière de la communauté de communes et de ses communes.

Autour de trois grands axes de développement (*Favoriser le développement économique porteur d'équilibre / Mettre en œuvre un projet de développement social local / Conforter une attractivité résidentielle fondée sur le « bien vivre ensemble »*), le Pacte a intégré l'ensemble des projets en cours de réalisation ou de réflexion, en y ajoutant notamment la création d'une Plaine des Sports, sur une période allant de 2015 à 2019.

Il a été mis en évidence que la réalisation de ce programme d'actions ne saurait être mise en œuvre, dans un contexte de baisse des concours financiers de l'Etat, sans l'établissement d'un nouveau pacte financier entre la Communauté de Communes et les communes ou sans l'évolution des pratiques d'action publique locale (mutualisation des services).

OPTIMISATION DES DOTATIONS DE L'ETAT

Consécutivement au Pacte Intercommunal, la mise en place d'un groupe de travail « Finances » permet de mener une réflexion sur l'optimisation des dotations de l'Etat dans un contexte de réduction de celles-ci, les collectivités étant également appelées à participer au redressement des comptes publics. De nombreuses simulations ont été produites avec pour objectif de permettre une augmentation du CIF et accroître ou, au moins limiter, la baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement.

Sans aucune action volontariste, la baisse de dotation à échéance de 2017 est estimée à environ 400 000 €, sur une dotation d'intercommunalité actuelle de 1 116 039 €.

En 2015, la réflexion se poursuit avec :

- La rencontre des conseils municipaux pour présenter les mécanismes financiers qui déterminent la dotation d'intercommunalité, les liens financiers entre les Communes et la Communauté de Communes
- L'élaboration du pacte financier entre les communes et la CCLNG pour une application en 2016 ou 2017.

MUTUALISATION DE SERVICES

Consécutivement au Pacte Intercommunal, la mise en place d'un groupe de travail « Mutualisation » (représentant 10 communes) permet de mener une réflexion sur l'optimisation de l'action publique locale. L'objectif est de présenter le schéma de mutualisation dans le courant du deuxième semestre 2015 au Conseil Communautaire et aux communes, puis de lancer les premiers travaux de mise en place dans le courant du deuxième semestre.

EXTENSION DE LA MAISON DE LA CDC

En juillet 2014, acquisition du terrain contigu à la Maison de la CDC (3 093 m²), puis définition des caractéristiques techniques et définition des besoins : bureaux, salles de réunion (avec mise à disposition partielle à l'AMSADHG), réfectoire pour les agents, local d'archives et autres aménagements (extension des capacités de stationnement déplacement de l'aire de services de camping-cars, aménagement du carrefour « rue des vignes » et la route départementale, valorisation patrimoniale du moulin).

AMENAGEMENT DE L'ESPACE

URBANISME

ENVIRONNEMENT

DEVELOPPEMENT DURABLE

SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE (SCOT) DE HAUTE GIRONDE

A compter de septembre 2014, élaboration du diagnostic à l'appui d'ateliers participatifs associant élus, partenaires, entreprises et associations, sur les thèmes de l'agriculture/viticulture/sylviculture, la démographie, l'économie, les transports, et l'environnement. Validation du diagnostic prévue à la fin du premier semestre 2015.

L'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) devrait débuter dans le courant du deuxième semestre 2015.

AMENAGEMENT DES ABORDS DE LA GARE DE SAINT-MARIENS/SAINT-YZAN-DE-SOUDIAC ET DE LA HALTE TER DE CAVIGNAC

- En juillet 2014, acquisition du terrain au sud de la gare de Saint-Mariens/Saint-Yzan-de-Soudiac à la SNCF en vue d'y créer un parc de stationnement de 73 places
- En octobre 2014, modification des projets d'aménagement, suite aux recommandations du Conseil Régional, principal co-financeur du projet. Les modifications portent principalement sur la qualité des matériaux et, sur la Halte TER à Cavignac, la suppression des plantations et réalisation d'une bande cyclable.

Coûts prévisionnels :

Halte TER Cavignac : 284 892 € HT

Gare Saint-Mariens/Saint-Yzan-de-Soudiac (Place du 8 mai 1945) : 356 653 € HT

Gare Saint-Mariens/Saint-Yzan-de-Soudiac (Ilôt sud) : 421 449 € HT

Subvention Conseil Régional d'Aquitaine : 510 051 €

Lancement des travaux en deux tranches :

2015 : Halte TER à Cavignac et ilôt sud de la gare de Saint-Mariens/Saint-Yzan-de-Soudiac

2016 : Place du 8 mai 1945 à Saint-Yzan-de-Soudiac

AIRE D'ACCEUIL DES GENS DU VOYAGE

- Nombre de familles ayant stationné sur l'aire : 35
- Nombre de personnes ayant résidé sur l'aire : 143
- Environ 50% des personnes ont moins de 18 ans
- Taux d'occupation : 49 % (67% en 2013)
- Durée de séjour : 88% des séjours durent moins de 3 mois, confirmant le statut d'aire de passage du site.

Scolarisation d'une dizaine d'enfants sur les écoles du territoire.

OPERATION PROGRAMMEE D'AMELIORATION DE L'HABITAT (OPAH)

39 propriétaires occupants (PO) et 1 propriétaire bailleur (PB) représentant 862 891 € TTC de travaux programmés, bénéficiant de subventions à hauteur de 646 300 €, soit un taux moyen de 75% par opération. Les subventions versées par la communauté de communes représentent 17 240,50 €, validées en comité technique (versement sur les exercices 2014 et 2015), soit 3% des montants de subvention totaux.

	Bénéficiaires OPAH		Bénéficiaires OPAH		Bénéficiaires OPAH
Cavignac	5	Laruscade	3	St Mariens	1
Cézac	1	Marcenais	2	St Savin	3
Civrac	2	Marsas	1	St Vivien	2
Cubnezais	4	St Christoly	2	St Yzan	2
Donnezac	7	St Girons	1	Saugon	2
Générac	2			Total	40

PROJET EOLIEN

La communauté de communes coordonne le suivi des démarches entreprises par l'opérateur ABOWIND :

- Réalisation des études environnementales, acoustiques, paysagères et foncières sur le secteur de Saugon.
- Installation d'un mât de mesure à Saugon, par l'opérateur, donnant des résultats jugés satisfaisants par l'opérateur et validant la pertinence économique du projet.
- Permanence et réunion publique à Saugon, organisée par l'opérateur, rassemblant environ 20 personnes

NATURA 2000

- Participation aux démarches d'élaboration des Documents d'Objectifs (DOCOB) Natura 2000 du site « Vallées de la Saye et du Meudon » (Cavignac, Laruscade, Marcenais, Marsas, Saint-Mariens, Saint-Yzan-de-Soudiac) et du site « Vallée et Palus du Moron » (Cézac, Civrac-de-Blaye, Cubnezais, Saint-Christoly-de-Blaye, Saint-Mariens, Saint-Savin, Saint-Vivien-de-Blaye).
- Participation et promotion du dispositif pour le site « Marais du Blayais » et « Marais de Braud et Saint Louis et Saint Ciers sur Gironde » (Donnezac, Générac, Saint-Christoly-de-Blaye, Saint-Girons-d'Aiguevives, Saint-Savin, Saugon)

L'ensemble des communes de la CCLNG est concerné par un réseau Natura 2000 et par l'animation de celui-ci.

TRAITEMENT DES DEMANDES D'URBANISME (alignements individuels, certificats d'alignement, permissions de voirie et de travaux)

Nombre de communes ayant fait appel au service : 6 communes

Nombre total de demandes instruites : 39 demandes, dont :

- 17 certificats d'alignement ;
- 10 alignements individuels ;
- 12 permissions de voirie / travaux

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

EXTENSION DE LA ZONE D'ACTIVITES DU PONT DE COTET

- Réalisation du dossier Loi sur l'Eau
- Elaboration du dossier de demande de dérogation pour destruction d'espèces protégées auprès du Conseil National de Protection de la Nature (CNP)
- Commercialisation : Vente, en août 2014, à la SCI RFB d'un lot de 3 282 m² en vue de l'implantation d'une entreprise de stockage et vente de produits et aliments pour bétail.

ZONE D'ACTIVITE COMMERCIALE

En septembre, sélection d'un projet, porté par la société Terra Novella, pour la création d'un ensemble commercial sur le lot de 3 457m², en bordure de RD 135, rue de Paris.

En décembre, lancement d'une « étude flash » (étude d'opportunité nécessaire à tout groupe hôtelier avant d'étudier une éventuelle implantation).

RESTAURANT DES LACS

De mars à mai, mise en œuvre des travaux de réaménagement de l'établissement.

En décembre, suite à la défection des porteurs de projet initialement retenus, validation du choix du repreneur, Monsieur Germain DEROUINEAU, pour une ouverture prévue en avril 2015

POLE NUMERIQUE

Validation de l'avant-projet définitif en mars, puis obtention du permis de construire.

Lancement de la consultation pour l'attribution du marché de travaux en décembre.

Lancement des travaux prévu dans le courant du 2^e trimestre 2015

CREATION D'UNE COOPERATIVE DE CONSTRUCTION

Relance du projet amorcé en 2012 donnant lieu, à compter du mois de novembre, à la constitution d'un groupe d'une dizaine d'entreprises artisanales.

PLATEFORME ECONOMIE EMPLOI

Participation du service « Développement Economique » à la réflexion relative à la création d'une plateforme « Economie et Emploi » associant les cinq communautés de communes de Haute Gironde (définition d'un plan d'actions et d'un calendrier prévisionnel)

SERVICES TECHNIQUES

VOIRIE

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

SERVICES TECHNIQUES DE LA CCLNG ENTRETIEN SITES et BATIMENTS INTERCOMMUNAUX

Entretien en régie des espaces-verts des bâtiments et des différents sites intercommunaux. Nouveaux espaces-verts à entretenir : aire de Covoiturage (Cavignac), RAM (Cézac) et parcelle jouxtant la « Maison de la CDC »

Répartition globale de l'activité : 50% Lacs, 20% bâtiments et espaces-verts, 10% entretiens ZA, ZAC, Aire de Covoiturage, 10% logistique diverses manifestations, 5% Banque alimentaire, 5% autres

OPÉRATIONS MAJEURES REALISÉES EN RÉGIE EN 2014 :



Réalisation d'une passerelle bois sur le site des Lacs au printemps 2014 (portée 8,50 m, largeur 1,40 m et hauteur maxi. 2,00 m) :

- acquisition des matériaux : poutres métalliques, bois traité autoclave
- fabrication, assemblage et implantation en régie



Opération de rénovation du local « sanitaires » du site des Lacs (en cours depuis automne 2014) :

- Peinture intérieure / extérieure (boiseries, portes métalliques, murs) ;
- Réhabilitation de l'éclairage intérieur et extérieur ;
- Réfection du sol extérieur (dépose traverses bois et création dalle béton) – prestation externalisée ;
- Réparation pavés de verre cassés ;
- Réfection et modification des portes métalliques – prest. externalisée ;
- Etc.



Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

Contrôles de bon fonctionnement (Campagne 2012-2018) : Commune de Laruscade uniquement. 435 contrôles effectués.

Contrôles suite à une cession : 69 Contrôles effectués

Contrôles neuf et réhabilitation : 66 Examens de conception et 57 Contrôles de bonne exécution.

MARCHE DE VOIRIE

(Maitrise d'ouvrage déléguée & maitrise d'œuvre de travaux communaux)

Maîtrise d'œuvre : Phase projet :

68 devis estimatifs établis pour 10 communes + CCLNG : 963 204 € TTC

Maîtrise d'œuvre : Phase travaux :

37 chantiers réalisés pour 9 communes + CCLNG : 460 788 € TTC



TOURISME

AMENAGEMENT DE L'ACCUEIL DE L'OFFICE DE TOURISME

D'avril à juin, des travaux de réaménagement de l'espace d'accueil de l'Office de Tourisme ont été menés pour le rendre plus attractif, incluant la création d'une nouvelle boutique avec une offre valorisée et enrichie, à l'issue d'une consultation des viticulteurs et producteurs locaux. Cette volonté de mise en valeur des productions locales s'est accompagnée du développement d'un site Internet dédié, mis en service en décembre.

Accueil de 5 expositions artistiques, pour une fréquentation de 200 visiteurs

CLASSEMENT DE L'OFFICE DE TOURISME

L'Office de Tourisme s'est engagé dans une démarche qualité accompagnée par l'UDOTSI. Cette démarche volontaire permet à la structure de travailler sur l'amélioration de son fonctionnement mais aussi de garantir des services de qualité envers son public. La démarche permettra l'obtention du label, en catégorie III, et la mise en place d'outils y répondant (en partie liée à l'aménagement de l'espace d'accueil).

Classement attendu pour 2015

COMMUNICATION et ACTIONS A DESTINATION DES PRESTATAIRES TOURISTIQUES DU TERRITOIRE

- Accompagnement au classement de deux hébergements touristiques
- Conseil auprès de 3 porteurs de projet d'hébergement (hôtel, location saisonnière, chambres d'hôtes)
- Edition du guide touristique 2014 et du guide des animations trimestriel ;
- Mise à jour des informations touristiques Sirtaqui et du site internet de la Communauté de communes
- Travail commun au Pays de Haute Gironde sur l'édition du Guide de l'été « Que faire en Haute Gironde »

BASE DE LOISIRS DES LACS DU MOULIN BLANC

L'Office de Tourisme travaille sur la valorisation de la Base de Loisirs des Lacs du Moulin Blanc en l'aménageant et en y développant des animations. Il promeut le site à travers ses différents outils de communication.

- Installation d'une nouvelle signalétique des lacs (fléchage directionnel, panneau d'accueil, Relais Informations Services, bornes ludiques)
- Mise en place d'un accueil aux lacs pour faire part des informations touristiques du territoire ainsi que des activités proposées sur le site ;
- Mise en œuvre d'une enquête permettant de définir le profil et les attentes des personnes fréquentant le site ;
- Edition d'un guide spécifique aux animations des lacs du Moulin Blanc ;
- Dispositif « Objectif Baignade », porté par le Conseil Général, permettant l'apprentissage de la nage pour la population locale ;
- Mise en œuvre d'animations thématiques, en partenariat avec l'association Califourchon (4 week-ends).

CULTURE

CREATION D'UN CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION CULTURELLE (CIAC)

Lancement de la réflexion par la création d'un groupe de travail pour la conduite d'une étude de faisabilité en vue de la création d'un CIAC. Partenariat avec l'IDDAC pour une assistance à maîtrise d'ouvrage (accompagnement méthodologique, apports d'expériences par des visites de territoire, définition des besoins et des enjeux, préfiguration de la structure juridique et de la gouvernance du CIAC). Réalisation d'un diagnostic des ressources culturelles locales

SOUTIEN A L'ENSEIGNEMENT MUSICAL

- Partenariat s'appuyant sur les « chèques musique » (350 € par jeune du territoire s'inscrivant dans l'une des 3 écoles du territoire) : 158 enfants bénéficiaires sur 2013/2014 et 188 bénéficiaires sur l'année 2014/2015
- Mise en œuvre de rencontres (3) entre trésoriers des écoles de musique, sous l'égide de la CCLNG, pour échanger sur les pratiques de chacune des associations
- Participation des trois écoles à la Fête de la Petite Enfance à Saint-Girons-d'Aiguevives (mai)

ANIMATION CULTURELLE

- Janvier, Avril, Novembre : « Petites scènes », en partenariat avec l'IDDAC (Organisation des concerts sur le territoire en lien avec les communes) : trois concerts sur les communes de Saint-Girons-d'Aiguevives, Saint-Yzand-de-Soudiac et Saugon pour une participation moyenne de 140 spectateurs.
- Juillet et août : Programmation Zest'ivales proposant Théâtre de rue (Saint-Savin – 130 personnes), concert (Cavignac – 180 personnes), Nuit des Etoiles (Marcenais – 450 personnes) et Cinéma de plein air (Saint-Vivien-de-Blaye – 150 personnes)

LECTURE PUBLIQUE – ANIMATION DU RESEAU DES BIBLIOTHEQUES

- Organisation des ateliers de lecture publique : échange de savoirs et d'informations, suivi des projets et actions du réseau
- Mutualisation de l'animation culturelle : organisation d'animations communes
 - Printemps des Poètes : 505 participants, dont 385 enfants
 - Livres en Citadelle : 103 participants
- Gestion du fonds et mutualisation du fonds intercommunal : acquisition de 225 ouvrages répartis dans les 6 bibliothèques et création d'un moyen d'animation collectif à destination des enfants fréquentant chaque bibliothèque
- Prêt de liseuses, par la bibliothèque départementale de prêt, aux lecteurs permettant l'introduction de moyens numériques dans les bibliothèques (formation des bibliothécaires, organisation de concours pour les lecteurs afin de faciliter l'utilisation des liseuses)

ENFANCE JEUNESSE SPORTS

MAISON DE LA PETITE ENFANCE

Nombre de jours d'ouverture : 222, soit 2 442 heures
Nombre d'enfants accueillis : 77, dont 6 suivis par la PMI
Nombre d'heures de présence : 40 068 heures
Taux d'occupation : 73,37% (réel) - 85,58 % (facturé)
Nombre d'enfants ayant une tarification inférieure à 1 € : 21

- Fourniture des couches aux familles pour répondre aux nouveaux critères d'attribution des aides de la CAF
- Préparation d'un projet d'animation en lien avec la thématique de la Journée de la Petite Enfance
- Interventions régulières d'associations locales auprès des enfants (musique - conte - expression corporelle) et deux goûters/spectacles en présence des familles ont été organisés (juin et décembre)

HALTE GARDERIE ITINERANTE

Nombre de jours d'ouverture : 199 soit 1592 heures
Nombre d'enfants inscrits : 77
Nombre d'heure de présences des enfants : 11 356 heures
Nombre d'enfants dont la tarification inférieure à 1 € : 32

Suite à la mise en place de la réforme des rythmes scolaires (école le mercredi matin), réorganisation des communes d'accueil, à compter de septembre 2014. La HGI est installée dans deux nouvelles communes : Saint-Christoly-de-Blaye et Saint-Yzan-de-Soudiac + changement de jour pour Cubnezais.

Dans le cadre de la thématique annuelle, et en lien avec la Journée de la Petite Enfance « Les Cinq continents », mise en place d'une semaine de « goûters partagés » avec les familles et enfants, regroupement à la salle des fêtes de Cavignac avec le groupe des grands de la MPE et ateliers découverte animés par des parents d'origine étrangère.

ETUDE D'OPPORTUNITE D'UN NOUVEAU LIEU D'ACCUEIL PETITE ENFANCE

Etude participative, initiée par la CCLNG, sous l'égide de l'Observatoire Girondin Interinstitutionnel de l'Accueil de la Petite Enfance (OGIAPE) sur les besoins d'accueil collectif des enfants de 0-3 ans, démarrée en octobre 2014 :

- Répondre aux (futurs) usagers du train, anticipant et encourageant le développement ce mode de transport ;
- Favoriser l'employabilité d'habitants du territoire sur la CUB

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Nombre de jours d'ouverture : 174 jours
Nombre de contacts : 1215 au total, dont 202 AM et 176 familles différentes
Nombre d'assistantes maternelles différentes ayant participé aux animations : 54, dont 38 de manière régulière (3 à 4 fois / mois)

- Action de podologie préventive avec un podologue du territoire qui est intervenu bénévolement : environ 150 enfants observés sur le terrain, puis un après-midi de consultation pour 8 enfants.
- 2^{ème} édition de l'EFI CUP (cat. U11) : présence de 10 équipes issues de 7 départements différents, 120 enfants et 20 éducateurs hébergés dans les familles des adhérents des deux écoles de football.
- Juillet et Octobre : stages de vacances pour 42 enfants, encadrés par 6 éducateurs

ACTION SOCIALE

AIDE ALIMENTAIRE

- 222 foyers bénéficiaires de colis alimentaires, représentant 621 personnes de 2 à 80 ans (+22% par rapport à 2013).

- Distribution de 1 776 colis, représentant 34 660 kg de denrées.

- Répartition par catégories et par situation :

60 personnes seules / 19 couples (sans enfant) / 69 familles monoparentales / 74 familles

- Situation sociale des bénéficiaires :

60% en recherche d'emploi / 20% bénéficiaires des minima sociaux / 9% salariés en CDI / 3% à la retraite

- Principaux prescripteurs : MDSI (63%) et communes (28%).

PORTAGE DE REPAS

Démarrage en juin 2014

En décembre, 60 personnes bénéficiaires

4 927 repas ont été distribués en 2014

Typologie sociale des usagers : Minimum vieillesse : 4%

Non imposables : 68%

Imposables : 28%

MAISON D'ACCUEIL FAMILIAL

- Définition du modèle de fonctionnement et d'organisation de la MAF, en lien avec le Conseil Général
- Recueil des propositions des bailleurs sociaux (esquisses et étude de faisabilité)
- Elaboration du projet de fonctionnement et du plan de financement prévisionnel

MOBILITE

Livraison de l'étude mobilité, démarrée en mai 2013, mettant en valeur un certain nombre d'enjeux mis à la réflexion d'un groupe de travail du CIAS :

- Aider au transport des personnes en insertion professionnelle, à partir d'un partenariat avec l'association d'insertion APREVA qui réalise, spécifiquement pour ce type de public, des prêts et de la réparation de véhicules à tarifs soutenables ;

- Développer un transport adapté pour les personnes en situation de handicap ;

- Incitation au co-voiturage au travers d'une communication efficace et recensement des espaces de covoiturage informels pour y développer une signalisation spécifique (Saint-Savin et Saint-Yzan-de-Soudiac)

- Création d'une Plateforme Mobilité pour mettre en œuvre une communication sur tous les dispositifs de transport existants, ainsi que des animations et événements autour de la mobilité.

A approfondir en 2015

TRANSPORT A LA DEMANDE

Nombre de personnes inscrites : 418

dont 82% > de 75 ans 5% en insertion professionnelle 3% jeunes de la Mission Locale 13% de PMR
En moyenne, sur l'année 2014, 42 personnes utilisateurs du service chaque mois.

Nombre de voyages : 2 214 trajets

- dont 71% > de 75 ans 6% en insertion professionnelle 23% de personnes à mobilité réduite
- dont 74% pour des trajets intra CDC et 26% pour des trajets extra CDC (principalement Blaye, Saint André de Cubzac et Bordeaux)

Principaux motifs de déplacement : hypermarchés, marchés et rendez-vous médicaux.

TELE ASSISTANCE

Moyenne de 60 personnes bénéficiant de la participation mensuelle pour la téléassistance (15,24 €)

PREVENTION DES ADDICTIONS

Campagne d'information à la population via l'édition d'enveloppes spécifiques diffusées par les mairies
Mise en œuvre de deux journées d'information dédiées aux acteurs locaux

LUTTE CONTRE LES VIOLENCES CONJUGALES

Démarrage du dispositif d'hébergement d'urgence s'appuyant sur les hébergeurs locaux
Démarrage de la permanence d'accès au Droit, assurée par le CIDFF

POLE DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE

Elaboration du projet de santé, via un travail en ateliers associant tous les acteurs du territoire (professionnels de santé, élus, acteurs du secteur social et médico-social)

Validation du projet de santé par l'ARS Aquitaine et signature d'une convention triennale (2015-2017) entre le CIAS et l'association du Pôle de Santé Pluridisciplinaire du territoire de Saint-Savin